

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE SEANCE DU VENDREDI 26 MARS 2021

Le vendredi 26 mars 2021 à 20h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE, Maire.

## Présents :

Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Josiane COUILLEAUX, Sandrine RAMBAUD, Coralie GERAULT, Annabelle FOUQUET, Aline LEBRETON et Aurore BIBRON (arrivée à 20h35).

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Daniel GERAULT, Stéphane MANCEAU, Raymond LELIEVRE et Damien COUILLEAUX.

Absents excusés : René VAUGEOIS donnant pouvoir de vote à Sandrine RAMBAUD, Denis MARCHAND donnant pouvoir de vote à Aurore BIBRON et Loïc JORRE.

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

## ORDRE DU JOUR

- I. APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTIONS 2020
- II. VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2021
- III. DROITS DE PREEMPTION URBAIN
- IV. ADMISSIONS EN NON VALEUR BUDGET PRINCIPAL ET ASSAINISSEMENT
- V. QUESTIONS DIVERSES

### I-APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

- **Compte administratif budget COMMUNE 2020**

2020	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	744 725,38 €	1 560 521,33 €	815 795,95 €
Investissement	546 782,83 €	237 864,33 €	- 308 918,50 €

**DELIBERATION :** Monsieur Le Maire ayant quitté la salle, le conseil municipal valide, à l'unanimité, le compte administratif ainsi que le compte de gestion de la commune de l'année 2020.

- **Compte administratif budget ASSAINISSEMENT 2020**

2020	Dépenses	Recettes	Excédent
Fonctionnement	37 667,07€	64 550,29€	26 883,22€
Investissement	15 104,09€	45 559,63€	30 455,54€

**DELIBERATION** : Monsieur Le Maire ayant quitté la salle, le conseil municipal valide, à l'unanimité, le compte administratif ainsi que le compte de gestion assainissement de l'année 2020.

- **Compte administratif budget LOTISSEMENT DU MUGUET 2020**

2020	Dépenses	Recettes	Excédent
Fonctionnement	7 148,95 €	55 123,74 €	47 974,79 €

**DELIBERATION** : Monsieur Le Maire ayant quitté la salle, le conseil municipal valide, à l'unanimité, le compte administratif ainsi que le compte de gestion du LOTISSEMENT DU MUGUET de l'année 2020.

## **II-VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2021**

### **a) Budget Principal Commune**

La section de FONCTIONNEMENT en dépenses et recettes s'équilibre à **1 317 187,45 €**.  
La section d'INVESTISSEMENT en dépenses et recettes s'équilibre à **1 380 718,50 €**.

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le budget primitif de la commune pour l'année 2021.

### **b) Budget Assainissement**

La section de FONCTIONNEMENT en dépenses et recettes s'équilibre à **63 522,74 €**.  
La section d'INVESTISSEMENT en dépenses et recettes s'équilibre à **77 789,52 €**.

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le budget primitif de l'assainissement pour l'année 2021.

### **c) Budget Lotissement du Muguet**

La section de FONCTIONNEMENT en dépenses et recettes s'équilibre à **47 974,79 €**.

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le budget primitif du lotissement du Muguet pour l'année 2021.

### III-DROITS DE PREEMPTION URBAIN

Le maire présente au conseil un bien et des parcelles soumis au droit de préemption urbain :

- Parcelles D 649-D285-D284-D1044-D305-D891-D1032 et D 1059
- Un bien sis 34 allée des Cerisiers cadastré A 919

**DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, de ne pas faire valoir le droit de préemption de la commune pour le bien et les parcelles cités ci-dessus.**

### IV-ADMISSIONS EN NON VALEUR BUDGET PRINCIPAL ET ASSAINISSEMENT

Mickaël Delahaye informe le conseil que le comptable demande de passer des créances en non-valeur des dettes d'administrés sur le budget principal pour un montant total de 78,28€.

**DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, l'admission des créances en non-valeur pour la somme totale de 78,28€ TTC.**

Mickaël Delahaye informe le conseil que le comptable demande de passer les créances en non-valeur de dettes d'administrés sur le budget assainissement pour un montant total de 1019,39€.

**DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à la majorité avec une abstention, l'admission des créances en non-valeur pour la somme totale de 1019,39€ TTC.**

### VI-QUESTIONS DIVERSES

#### Cotisation réseau des collectivités

Mickaël Delahaye présente la cotisation d'adhésion demandée par Synergie au réseau collectivité pour un montant de 300 €TTC. Celle-ci est actrice dans les domaines du développement durable et de l'écologie.

**DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le règlement d'une cotisation de 300 € TTC pour adhérer au réseau des collectivités de Synergie.**

#### Adhésion fondation du patrimoine

La fondation du patrimoine demande une cotisation de 120€ pour l'année 2021.

Rappel : cette fondation a participé financièrement à la rénovation de notre église et a versé 5 000€ de subvention à ce titre.

**DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le versement de la cotisation d'un montant de 120€ pour l'année 2021.**

#### Demande de subvention associations extérieures

L'association AMI- épicerie sociale de Mayenne sollicite notre commune pour une demande de subvention de 226 €. Cinq familles comméroises ont bénéficié de denrées en 2020.

**DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le versement d'une subvention à l'AMI de la Mayenne pour un montant de 226 €.**

L'association de la ligue contre le Cancer sollicite notre commune pour une demande de subvention. Le Maire précise que si l'objectif de cet organisme est important, le grand nombre de demande de subvention émanant de différents organismes extérieurs reçu chaque année ne permet malheureusement pas au budget communal de répondre favorablement à cette demande. La priorité communale reste de soutenir les associations locales.

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, de ne pas donner suite à la demande de subvention de l'association de la Ligue contre le cancer.

 **Dates prochains conseils municipaux**

- Jeudi 8 avril 2021
- Jeudi 6 mai 2021
- Mardi 1<sup>er</sup> juin 2021
- Mardi 29 juin 2021

*Il est 23h00, la séance est levée.*

**La secrétaire de séance**

*Aline LEBRETON*

**Le Maire**

*Mickaël DELAHAYE*